

Motion du 5 septembre 2023 de Mmes et MM. Livia Zbinden, Brigitte Studer, Corinne Bonnet-Mérier, Christian Zaugg, James Berclaz-Lewis, Maryelle Budry, Charlotte Meierhofer, Leyma Milena Wisard Prado, Matthias Erhardt, Laurence Corpataux, Alpha Oumar Dramé, Paule Mangeat, Dorothée Marthaler Guidoni, Manuel Zwysig, Théo Keel, Ahmed Jama et Salma Selle: «Scènes ouvertes de drogue et qualité de vie dans les quartiers: replaçons l'expertise des habitant-e-s et acteurs et actrices de quartier au centre des décisions et renforçons la collaboration avec le Canton de Genève».

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que des scènes ouvertes de la drogue se développent en ville de Genève et ailleurs en Suisse;
- qu'il n'existe actuellement plus de lieu d'accueil pour les personnes consommant du crack à Genève, et qu'il est urgent de les prendre en considération en renforçant la politique des quatre piliers¹ et en trouvant rapidement un espace pour les accueillir;
- que ce sont pour une grande part des personnes en situation de précarité qui consomment ce produit, qu'à ce jour il n'y a pas de traitement médical de substitution efficace, que par contre des approches au niveau social peuvent être intéressantes;
- que certaines rues et places dans les quartiers des Pâquis, des Grottes, de la Jonction et de Plainpalais notamment, sont actuellement occupées par des personnes vendant et consommant différentes drogues;
- que cette situation tend à développer un fort sentiment d'insécurité chez les habitant-e-s et acteurs et actrices des quartiers concernés, les impactant directement dans leur quotidien en dégradant leur qualité de vie (nuisances sonores à toute heure du jour ou de la nuit, incivilités près des habitations, commerces, etc.), comme en témoignent plusieurs pétitions, courriers et autres démarches adressés à la Ville et au Canton;
- que ces personnes touchées par ces enjeux ont des besoins, des expériences et des compétences qu'il est impératif de reconnaître et de prendre en compte;
- que la problématique des scènes ouvertes et son impact dans les quartiers est multifactorielle et que les réponses à apporter ne peuvent pas uniquement être d'ordre sécuritaires ou répressives;

¹<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/strategie-und-politik/politische-auftraege-und-aktionsplaene/drogenpolitik/vier-saeulen-politik.html>

- que la problématique relève de plusieurs administrations, en premier du Canton de Genève, en particulier concernant le pan sanitaire et la réduction des risques²; mais aussi de la Ville de Genève en ce qui concerne la proximité dans les quartiers,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de mettre en place aussi vite que possible des séances de concertation entre les habitant-e-s et acteurs et actrices des quartiers directement impactés par les scènes ouvertes de la drogue et les départements de la Ville de Genève concernés, et de demander au Canton d’y participer;
- de mettre en place sur cette base des actions immédiates tenant compte de l’urgence des besoins;
- d’intensifier la collaboration avec le Canton de Genève pour l’élaboration de réponses à la situation de crise actuelle, au niveau de la prévention, de la prise en charge, des interventions au niveau de la réduction des risques et de la sécurité³, en renforçant la politique des quatre piliers, sur la base de la motion M 2877 votée par le Grand Conseil en mai 2023;
- d’insister auprès du Canton sur la nécessité de proposer un lieu d’accueil pour les personnes qui consomment du crack, en tenant compte de la réalité et du vécu des habitant-e-s des quartiers de la Ville directement impactés.

² «Certaines situations de précarité ou de vulnérabilité sociale nécessitent des mesures spécifiques de détection précoce, de soutien et de réduction des risques pour éviter l'apparition ou l'aggravation d'atteintes à la santé telles que des troubles psychiques, des maladies infectieuses ou liées à la malnutrition, à la toxicomanie ou encore à la consommation d'alcool, par exemple» <https://www.ge.ch/dossier/prendre-soin-sa-sante-geneve/politique-cantonale/strategie-du-canton>

³ En lien avec la motion M 2877, «Redynamiser la politique des 4 piliers», largement acceptée par le Grand Conseil en mai 2023